

REGARD

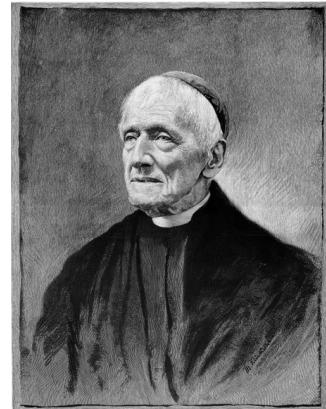


N° 236 décembre 2025



Le bienheureux John Henry Newman : prêtre anglican converti au Catholicisme en 1845, créé Cardinal en 1879 par le Pape Léon XIII et béatifié le 19 septembre 2010 par le Pape Benoît XVI, a été canonisé par le Pape François le **13 octobre 2019.**

Le théologien et écrivain britannique, saint John Henry Newman (1801-1890) a été proclamé ce samedi «docteur de l'Église», et il rejoint ce cercle réduit de saints.



Voici la Prière « Mon Dieu, qu'avez-Vous fait pour moi ? »

Mon Dieu, qu'avez-Vous fait pour moi ?

Les hommes disent de Vous, ô mon seul Bien,
que vos jugements sont sévères et vos châtiments extrêmes.
Tout ce que je puis dire est qu'il n'en a pas été ainsi pour moi.

Que d'autres parlent pour eux, et Vous les confondrez
et les abîmerez dans leur propre confusion au jour du jugement.
Je n'ai rien à faire avec eux, c'est Vous qui les jugerez, mais pour moi,
ma seule expérience est celle de votre conduite envers moi :
ici, je rends témoignage de ce que je sais d'une manière absolue
et de ce que je ressens au plus intime de moi-même,
que Vous n'avez eu pour moi que patience et miséricorde.

Oh ! comme Vous oubliez que je me sois jamais révolté contre Vous !

Vous m'accordez toujours à nouveau votre secours.

Je tombe, et pourtant Vous ne me rejetez pas.
Malgré tous mes péchés, Vous m'aimez toujours, Vous me protégez,
Vous me consolez, Vous m'entourez de bienfaits,

Vous me soutenez et Vous me conduisez.

Je contriste votre grâce, et pourtant Vous l'augmentez.

Je Vous offense, et Vous ne Vous irritez pas,
mais Vous êtes aussi bon que si je n'avais pas de pardon à demander,
rien dont je dusse me repentir, rien qu'il ne fallût réparer,
comme si j'étais votre meilleur, votre plus fidèle,
votre plus ferme et plus loyal ami.

Hélas ! je suis même conduit à présumer de votre amour,
tant il ressemble à la faiblesse de l'indulgence,
bien que mon devoir soit de Vous craindre !
Je le confesse, ô mon Sauveur véritable,
chaque jour n'est qu'un mémorial nouveau de votre amour infatigable
et que rien ne peut vaincre ! Amen. »



Nous voici proches de Noël.
Beaucoup d'entre nous se pose la question :
Quel cadeau vais-je offrir ?

Dieu, notre Père, nous a envoyé un enfant Jésus par Marie.
Entouré de Joseph, cet enfant est à la fois Dieu et homme.
Et nous, que pourrions-nous offrir de meilleur ?
Sinon, notre recherche pour mieux nous aimer les uns, les autres.
Et nous savons comment y arriver !

Par une visite, une pointe d'humour, un service, un pardon...
Nous pouvons amener plus de joie et de paix autour de nous.

Je voudrai par ce bulletin de Noël 2025
offrir au pied de la crèche
cette nouvelle équipe diocésaine que tu nous a donnée,
Seigneur, à nous, la FCMPh du diocèse d'Aire et Dax
avec un nouveau Président, une secrétaire et une trésorière.
Je voudrai t'offrir cette journée Inter-HEPHAD à Buglose,

cette journée fraternelle où nous étions nombreux
à fêter les 80 ans de la fondation de la FCPMH.
Je voudrai t'offrir ces deux pèlerinages à Lourdes et à Rome
en cette année jubilaire 2025 où nous étions présents.
Je vous informe aussi qu'une nouvelle équipe nationale

a été élue en octobre 2025 :
nous souhaitons exprimer à chacun de ses membres
nos félicitations et nos meilleurs encouragements.

Et dire un grand merci à l'équipe précédente.

Je vous souhaite à toutes et à tous
de belles fêtes de Noël et du premier de l'An :
que la paix et la joie soient dans nos coeurs !

Joyeux Noël et Bonne Année 2026
Jean, diacre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LUNDI 13 OCTOBRE 2025

La FCPMH a tenu son assemblée générale le 13 octobre 2025 au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul à la salle Jean MORIN à 10 heures.

- RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Le rapport moral lu par Jean-Étienne Mora, président de la FCPMH a été adopté à l'unanimité des participants.

Nous avons écouté ensuite le rapport financier présenté par François NEURRISSE. Le bilan financier de l'année 2024 rapporte un excédent de 789,35 euros. Après avoir précisé les différentes recettes et dépenses, ce rapport financier a été adopté à l'unanimité des présents.

21 personnes étaient présentes sans compter les personnes excusées.

- LA VIE DU MOUVEMENT

Les équipes de Saint Paul les Dax et de Castets ont tenu des réunions mensuelles tout au long de l'année 2024 en accueillant de nouveaux membres.

- ÉLECTION DE L'ÉQUIPE DIOCÉSAINE

L'équipe diocésaine avec son bureau était sortante. Il a été procédé donc à l'élection d'une nouvelle équipe diocésaine pour quatre ans avec l'accord des personnes prêtes à participer au bureau. Voici les noms de la nouvelle Équipe Diocésaine que vous apercevez sur la couverture du bulletin, équipe élue à l'unanimité des présents avec son bureau :

Monsieur PILLON Philippe, Président de la FCPMH du diocèse d'Aire et Dax

Madame SIMONI Sabrina, secrétaire

Madame SINFORT Bernadette, trésorière

Monsieur NEURRISSE François, écriture comptable

Monsieur et Madame ZIMMER Richard et Huguette, membres

Monsieur RICQ Joël, aidant

Madame CHAZARENC Claudine, membre

Pèlerinage de l'année jubilaire 2025 à Rome

Je me suis rendu compte que je n'allais pas pouvoir participer au pèlerinage à Rome deux jours avant le départ ! J'avais attrapé le Covid la semaine précédente. Mais le médecin de garde m'a conseillé d'y aller mais de porter le masque trois jours, ce que je fis. Malgré ce désagrément, au milieu des pèlerins landais, j'ai beaucoup aimé ce séjour en Italie. Pour me mettre dans l'ambiance, en voulant rendre service auprès d'Irène, en fauteuil roulant, je fus réquisitionné dans la lancée pour l'accompagner, la pousser durant le pèlerinage. La générosité d'autres pèlerins a permis que je sois remplacé de temps à autre. Un malade soutient un autre malade. Je me

retrouvais en pleine « Fraternité ». Irène portait aussi un masque en raison de la fragilité de son immunité. Nous devenions complices et avons partagé un merveilleux pèlerinage. Unis par un audiophone avec la parole du guide, Monseigneur Pierre Debergé, les visites dans la Rome antique et ce témoignage de la communauté San Egidio avec un temps de prière resteront une véritable découverte et un moment fort. Je n'oublierai pas qu'en accompagnant Irène, nous avions droit à des accès privilégiés : se recueillir près de la tombe du pape François, être près du pape Léon XIV au moment de l'audience générale. Je remercie l'hébergement, l'hôtel Don Orione, où nous avons été bien accueillis. J'ai partagé une chambre avec Monsieur Godin, 94 ans. Belle rencontre ! Et, surtout le fait d'avoir franchi les portes saintes des quatre basiliques en célébrant l'eucharistie dans chacune d'entre elles en tant que diacre avec notre évêque et les huit prêtres présents était significatif de l'unité. Chaque moment était particulier et rempli de la douceur ensoleillée de Rome avec ses habitants prompts au service des pèlerins. Une confession à la basilique Saint Paul hors les Murs allait auréoler ce pèlerinage au point de me faire manquer la photo de groupe ! Sur le chemin du retour, dans l'avion, je ne pouvais tenir mes paupières ouvertes lorsque l'hôtesse nous a annoncé que nous étions arrivés à Biarritz !

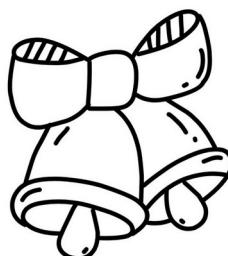
Jean



*Noël, c'est toi
quand tu décides de renaître chaque jour
et de laisser Dieu pénétrer ton âme.*

*Le sapin de Noël, c'est toi
quand tu résistes vigoureusement
aux vents et aux obstacles de la vie.*

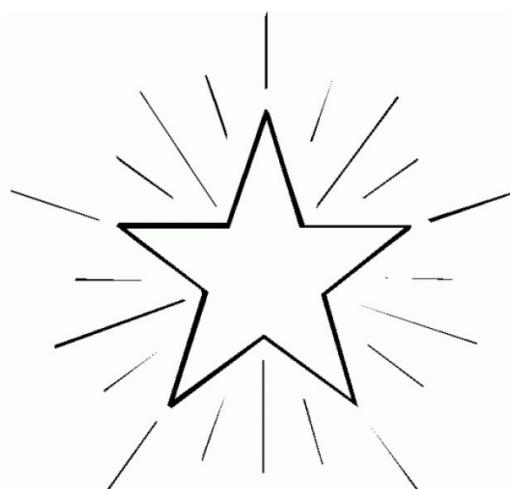
*Les décorations de Noël, c'est toi
quand tes vertus sont les couleurs
qui ornent ta vie.*



*La cloche qui sonne Noël, c'est toi
quand tu invites à se rassembler,
et tentes de réunir.*

*Tu es la lumière de Noël
quand tu éclaires de ta présence le chemin des autres
par ta bonté, ta patience, ta joie et ta générosité.*

*Les anges de Noël, c'est toi
quand tu chantes au monde
un message de paix, de justice et d'amour.*



*L'étoile de Noël, c'est toi
quand tu conduis quelqu'un
à la rencontre du Seigneur.*

*Tu es aussi les Rois mages,
quand tu offres ce que tu possèdes de mieux
sans tenir compte de celui à qui tu donnes.*

*La musique de Noël, c'est toi
quand tu conquiers l'harmonie qui est en toi.*

*Le cadeau de Noël, c'est toi
quand tu te comportes en véritable ami,
en frère avec tous les êtres humains.*

*Les vœux de Noël, c'est toi
quand tu pardones et rétablis la paix,
même si tu souffres.*

*Le réveillon de Noël, c'est toi
quand tu rassasies de pain et d'espérance
le pauvre qui est auprès de toi.*

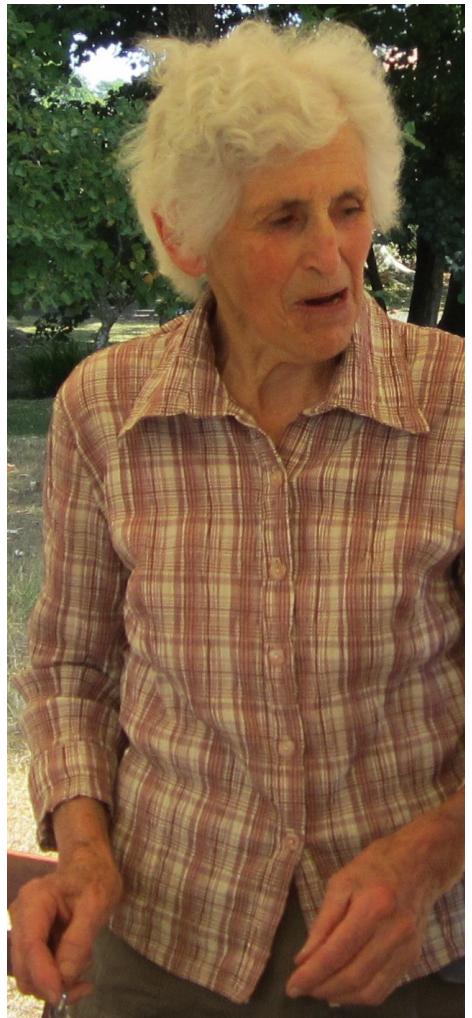
*Tu es la nuit de Noël
quand, humble et éveillé, tu reçois
dans le silence de la nuit
le Sauveur du monde
sans bruit ni grande célébration ;
tu es le sourire confiant et tendre
de la paix intérieure d'un Noël éternel
qui instaure son royaume en toi.*

*Joyeux Noël à tous ceux qui se reconnaissent dans l'esprit de Noël.
Pape François, L'Esprit de Noël (éditions Michel Lafon)*



Un salut à nos amis de l'"Au-delà

Je voudrai par ces quelques mots exprimer mon profond souvenir à Annie BARSACQ. Annie nous a été emportée vers la vie éternelle un après-midi alors qu'elle était en possession d'une brassée de petit bois dans son airial en compagnie de son fils qui bricolait sur le toit. Elle s'est affalée sur l'herbe suite à un arrêt cardiaque et n'est pas revenu à nous. Annie était proche de la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées. Elle avait connu la Fraternité avec son mari qui était handicapé. Elle a été présente tant qu'elle a pu à la permanence du stand au moment de l'octave de Notre Dame de Buglose. Nous avons apprécié son humilité, générosité, son sourire et ses merveilles. Encore cette année, elle avait renouvelé son abonnement et son adhésion et j'ai eu la joie d'aller la rencontrer chez elle plusieurs fois, tout comme Guy et Rosinette BERSET, qui, depuis quelques années, allaient partager la galette des rois chez elle après le premier janvier de chaque année. Elle avait 87 ans.



Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 10 octobre 2025 à l'église Saint Barthélémy de Rion des Landes

Je voudrais aussi adresser ma reconnaissance à Nicole MEURIC de Montmorency (95) décédée à l'âge de 90 ans le 22 avril 2025. Depuis des années, avant que je ne rentre dans la Fraternité en 2008, elle était abonnée et donnée sa cotisation à la Fraternité Chrétienne des Malades et handicapées des Landes.

Et je souhaiterais aussi faire un hommage à Anne-Marie DIDIOT décédée le 12 Juin 2025 à l'âge de 74 ans. Ses obsèques ont eu lieu le lundi 16 juin à l'église Saint Léon d'Anglet. Elle appartenait à la FCPMH des Pyrénées Atlantiques. Elle était impliquée et apportait tout son soutien à sa Fraternité. Elle écrivait des articles sur leur journal à eux « Amitié » et sur notre journal avec Colette PEREZ. Et, cette année, elle était abonnée à REGARD. Un grand merci pour son témoignage de vie : elle-même handicapée, mal voyante.

Jean

La journée fraternelle du lundi 13 octobre 2025

Le point d'orgue de cette rencontre était les 80 ans de la FCPMH.

La rencontre a débuté à 10h00, salle Jean MORIN, avec un tour de table durant lequel chaque personne a pu se présenter.

Notre président Jean MORA nous a informés des personnes qui ont eu la gentillesse de s'excuser, dont Monseigneur Nicolas SOUCHU qui nous a souhaité un bon anniversaire.

L'Assemblée Générale a été déclarée ouverte par son Président sortant Jean MORA.

La séance a débuté avec la présentation du rapport moral. Ce rapport nous a permis de faire un historique sur les activités de l'association durant toute l'année 2024 dont les évènements principaux sont les suivants :

- 1) La réunion de l'équipe diocésaine du 21 mars 2024 qui portait sur le projet d'aller à Paray-le-Monial pour le 350ème anniversaire des apparitions du Sacré Cœur de Jésus à Sainte Marguerite Marie ALACOQUE et des questions diverses sur notre présence dans les établissements de personnes malades et handicapées.
- 2) La réunion de l'équipe diocésaine du 21 août 2024 : Trois membres de la FCPMH se sont inscrits et ont participé à la session « Le cœur brûlant d'amour » du 23 au 25 août à Aire sur Adour permettant de vivre le 350ème anniversaire de Paray-le-Monial.
- La Journée diocésaine du 08 septembre 2024 de la semaine mariale à Notre Dame de Buglose a été préparée : stand et participation à la journée pour les personnes malades et handicapées.
- La journée fraternelle avec assemblée générale du samedi 21 septembre au Berceau a été organisée.
- 3) La FCPMH a été invitée à la réunion de la Pastorale de la Santé, le 30 septembre 2024 à la salle Cestacq à Notre Dame de Buglose.

Préparation ensemble du Dimanche de la Santé du 09 février 2025. Il nous a été proposé de faire connaître notre mouvement par une vidéo filmée et diffusée par le service de la communication du diocèse.

L'assemblée a validé le rapport moral délivré par Jean MORA à l'unanimité.

François NEURRISSE a ensuite présenté le rapport financier pour l'exercice 2024. Ce bilan excédentaire de 789,35 € a été adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le sujet suivant a mis en évidence la vie du mouvement et plus précisément les réunions mensuelles des équipes de Saint Paul Lès Dax et de Castets, qui, tout au long de l'année 2024, ont accueilli de nouveaux membres.

À 11h45 nous avons participé à la messe célébrée dans la chapelle du Berceau de Saint Vincent de Paul, présidée par le père Pierre-Jean CAPOMACCIO assisté des diacres Jean MORA et Alain Schott en présence des religieuses, les Filles de la Charité.

Cette messe fêtait les 80 ans de la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées et était dite à l'intention de ses fondateurs et responsables : l'Abbé CLAVIER, Jean-Pierre VIVES, Paulette LAFITTE ainsi que pour les défunts de la FCPMH.

Deux textes au cours de la messe ont été lus par des membres de la FCPMH des Landes sur l'esprit et la connaissance de notre mouvement :

La Fraternité est un mouvement associatif. Le but du mouvement est de créer entre des personnes malades ou handicapées, des liens de fraternité, selon l'évangile, afin de sortir de l'isolement et de développer le sens de la responsabilité réciproque. Nous voulons donner l'exemple que chacun reçoit et peut donner à son tour... Les uns par les autres, ils retrouvent le goût de vivre, de faire vivre et prennent une part active dans le développement du mouvement. C'est une action toujours à entreprendre, toujours à améliorer...

La Fraternité demande à tous ses membres d'aller à tous avec un amour fraternel tel que Jésus nous le montre selon son Évangile. Il aime sans calcul. Il s'approche des malades et, par un regard, un geste, une parole, leur redonne dignité et espérance. Parce que Dieu est amour, il aime en se donnant. Nous avons besoin les uns des autres pour devenir vraiment ce que nous sommes. Celui qui va vers l'autre avec amour réveille dans le cœur de son frère des capacités endormies. Persévéérer et croire que l'Esprit de Jésus travaille les cœurs, même à notre insu... tel est l'amour fraternel évangélique : il est heureux de la joie de l'autre et ne revendique rien. Le Seigneur connaît nos lenteurs, nos échecs, nos reprises, nos tristesses, nos culpabilités, nos ressentiments pas encore vaincus par son pardon...

Notre accompagnateur spirituel, le diacre Jean MORA, pour cette occasion, nous a commenté les lectures du jour en rappelant comment est née la FCPMH et que « notre rayonnement par nos actes sera le signe de notre foi. »

Notre journée s'est poursuivie par un repas pris dans le restaurant du Sanctuaire servi par le personnel du Berceau. Nous avons pu aligner les tables pour plus de convivialité et de proximité.



À la fin de ce repas notre président sortant Jean MORA a offert un bouquet de fleurs à Rosinette BERSET et à Bernadette RIGAUX MASSOU ainsi que 2 livres à Guy BERSET pour les remercier de leur implication dans le fonctionnement de la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées des Landes.



Pour clôturer cette belle journée ensoleillée nous avons flâné dans le parc du Berceau de saint Vincent de Paul et pris la photo du groupe.



Philippe PILON et Jean



de la part de l'équipe diocésaine : Santé, Courage et Paix



*Vierge Sainte, Dieu t'a choisie,
Depuis toute éternité,
Pour nous donner son Fils bien-aimé,
Pleine de grâce nous t'acclamons.*

Ave ! Ave ! Ave Maria !

*Par ta foi et par ton amour,
Ô Servante du Seigneur !
Tu participes à l'œuvre de Dieu,
Pleine de grâce, nous te louons.*

*Ô Marie, Refuge très sûr
Mère riche de bonté,
Tu fais la joie de ton Créateur,
Pleine de grâce, nous t'acclamons.*

*Tu nous mènes auprès de ton Fils
Qui nous parle de l'Amour
Et nous apprend ce qu'est le pardon :
Pleine de grâce, nous t'écoutons !*



Histoire, Patrimoine et Culture des Landes

Cet homme s'appelle Lou Jan. Nous sommes dans le dernier quart du XIXe siècle, au sein de la partie nord du département des Landes.

Né en 1821, il est probablement âgé d'une soixantaine d'années et sa tenue, tout comme son équipement d'échasses, indiquent sa fonction : c'est un berger, comme l'était son père avant lui.

Plus de la moitié des Landes de Gascogne est alors recouverte d'une végétation basse, faite de bruyère, d'ajoncs, de fougère, de buissons de bourdaine, de molinie...

Des défrichements médiévaux voire plus anciens et des écoubages réguliers ont marqué l'espace, ouvert les lieux pour y installer l'élevage ovin. Sur une grande partie de ce territoire, le principal relief qui accroche le regard est celui des toitures basses des bergeries. Au milieu de la lande, loin des modestes vallons des ruisseaux, de nombreuses mares d'eau douce, les lagunes, apportent aux troupeaux la garantie de s'abreuver lors des longues journées de parcours, entre la fin de l'hiver et le début de l'automne. En dehors de cette longue saison au cours de laquelle cette immensité s'anime au tintement des sonnailles pendues au cou des brebis, une partie de la lande se gorge d'eau, à la faveur des abondantes averses des mois les plus frais. Le paysage se mue alors en bourbier en bien d'endroits et la vie est en repli dans les quartiers proches des ruisseaux et des rivières.

Les bergers sont les maîtres de ces va-et-vient saisonniers, de cette respiration de la lande.

Et un homme a choisi de consacrer sa vie à prendre la mesure de ces paysages et des êtres qui les animent, réels ou imaginaires : Félix Arnaudin (1844-1921). Issu d'une classe centrale dans la société d'alors, celle des ayant-pins comme on dit, à savoir les propriétaires de parcelles forestières, il aurait pu se contenter de faire fructifier le patrimoine familial, voire d'envisager une carrière politique au niveau local après avoir fait un bon mariage. Mais il n'est pas son cousin, il est Félix, celui que certains surnomment dans la langue du pays "Lou pèc", le fou. Il ne se mariera pas, ne cherchera pas les honneurs. Pire : il rejette l'avancée inexorable de l'arbre d'or sur les antiques territoires de parcours, cette vague de pins alignés qui submergera rapidement le monde agropastoral et le personnage emblématique de ce terroir, le berger. Lou pèc, oui, parce que l'on ne s'attarde pas sur le passé, parce que l'on ne critique pas le progrès. Progrès économique, anéantissement d'un monde.

Arnaudin a tôt compris que la messe était dite : 1857, Napoléon III, les investisseurs bordelais ou parisiens, les ventes aux enchères des communaux, l'ensemencement massif des parcelles. La fin et le début, tout à la fois, et un destin : Arnaudin devient le collecteur de la mémoire, le gardien de la lande. Du moins, le gardien de son souvenir. Il enfourche sa bicyclette et avale les kilomètres de chemins de sable. Il interroge, il écoute, il note. Et il photographie beaucoup : des milliers de plaques de verre fixent pour l'éternité des paysages disparus, des bâtiments variés aux architectures parfois incroyables et des visages, des familles, quelque fois des morts. C'est un contact si proche et si loin avec cet empire sans barrière qu'il chérissait.

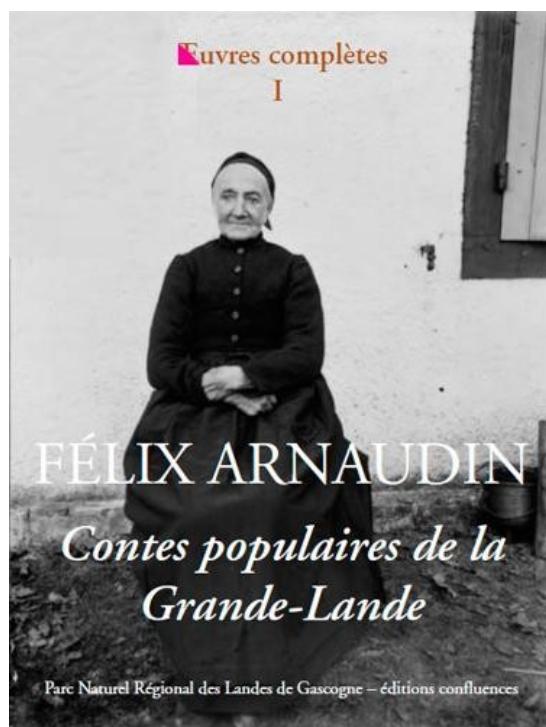
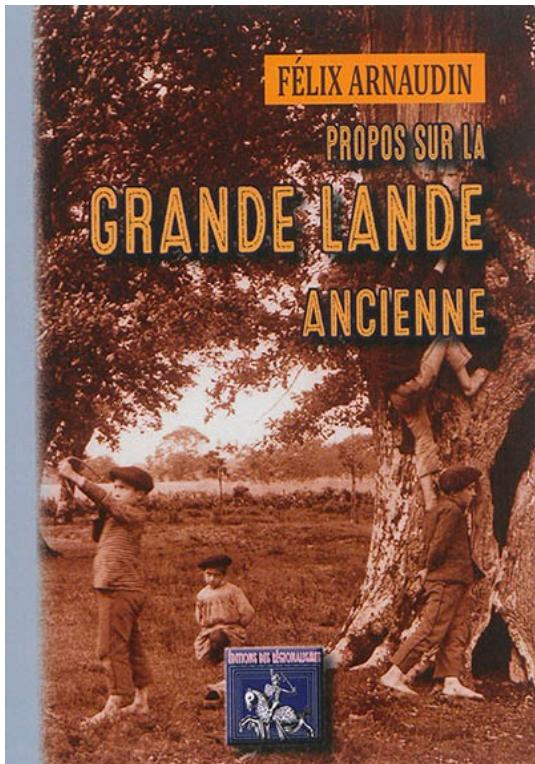
Lou Jan est face à lui, ou presque : il est de trois quart. Que cherche à saisir Arnaudin lors de ce long temps de pose, l'encombrant appareil photo solidement perché sur son trépied ? L'effet miroir est étrange : Arnaudin fixe son sujet dans cette étonnante boîte juchée sur des tiges de bois, sujet qui est lui-même perché sur de longues tiges de bois. Voir en dedans. Il le fait alors comme personne ici : il est folkloriste, ethnologue avant l'heure. Il sait poser les bonnes questions, il comprend les sourires gênés tout autant que les silences quand le métayer témoigne de sa vie de labeur. L'effet miroir est pourtant inversé tout comme le point de vue qu'offre la visée dans l'appareil. Arnaudin est issu de la classe des dominants, Lou Jan est brassier. Arnaudin est dans la fleur de l'âge quand Lou Jan, visage tanné par le soleil et déjà bien trop d'été, apparaît comme un vieillard. L'un parcourt la lande à pied ou à vélo, l'autre s'élève au-dessus d'elle et enjambe les obstacles. Et c'est là que ce rapport est extraordinaire : celui qui domine au milieu de la lande, celui qui est vraiment libre, n'est pas celui qu'on croit.

Que voit Lou Jan ? Pourquoi ce regard inquiet, pourquoi cette expression grave ? Arnaudin est un habile metteur en scène, les photos ne sont pas prises à la va-vite, elles sont mûrement réfléchies, scénarisées, rectifiées, adaptées. Il sait effacer ce qui ne lui convient pas. Il harcèle ses modèles jusqu'à obtenir la pose parfaite, l'expression voulue. Ici, Lou Jan embrasse du regard l'horizon et cette perspective est effrayante. Elle est là, la vague de pins qui va l'ensevelir. Lou Jan est âgé, il ne s'adaptera pas. Les bergers deviennent résiniers, lui ne le deviendra pas ou seulement par le hasard de l'homophonie.

Arnaudin nous a légué une œuvre immense. Des milliers de photos d'un monde en voie de disparition, des milliers de pages noircies des mots d'une culture ancienne et riche, peuplée de monstres légendaires, de récits tantôt cocasses, tantôt poignants. Les chants, les proverbes, les usages familiaux, les découvertes fortuites, les emplacements de bornes, les sources, le bestiaire, la flore etc... Arnaudin était le seul encyclopédiste de cet espace méprisé par beaucoup et à propos duquel s'était bâti une légende noire. Avant les pins, le désert, le marais, la misère. Après lui, l'opulence et la félicité pour les Landais. Rien n'est plus réducteur et dans une certaine mesure, faux. Peu ont compris l'intérêt de sa démarche. Arnaudin échappait aux repères habituels : il n'affichait pas le mode de vie que réclamait son rang. Il défia même les bonnes mœurs en s'entichant de la servante de ses parents avec laquelle il vécut en union libre jusqu'à sa mort. Il était en avance sur son temps sur bien des points et tellement en retard dans ce qu'il restait encore à sauvegarder.

Une grande partie de l'œuvre écrite et photographique de Félix Arnaudin a été publiée depuis une trentaine d'années. Elle parle de lande, mais surtout, elle nous immerge dans une humanité disparue, une époque imparfaite aux relations sociales archaïques, aux passions contrariées et aux destins parfois funestes. Ni moins bonne, ni meilleure que la nôtre. Plus authentique, c'est certain.

Hervé Barrouquère



Handicap À partir du 1 déc. 2025

Réforme de la prise en charge des fauteuils roulants : ce qui va changer

Publié le 13 novembre 2025

Service Public / Direction de l'information légale et administrative
(Premier ministre)

À partir du 1er décembre 2025, tous les fauteuils roulants seront pris en charge intégralement par l'Assurance maladie. Cette réforme vise à garantir un droit effectif à la mobilité pour tous. Elle simplifie l'accès aux matériels et met en place des conditions équitables pour toute personne en situation de handicap, en perte d'autonomie ou victime d'un accident. Service Public vous informe.

Ajouter à mon calendrier

La réforme de la prise en charge des fauteuils roulants avait été annoncée en 2023 lors de la Conférence nationale du handicap. Elle instaure une prise en charge intégrale pour tous les types de fauteuils, avec une simplification des démarches pour les usagers et une éligibilité à la prise en charge conditionnée à la prescription. Elle entrera en vigueur **le 1er décembre 2025** et s'appliquera aux demandes de prise en charge effectuées après cette date.

Les principaux changements

- **Remboursement intégral** : la réforme prévoit un remboursement intégral du fauteuil roulant, sans reste à charge pour l'usager, avec l'Assurance maladie comme financeur unique. Pour cela, la prescription doit avoir été effectuée par un médecin ou un ergothérapeute et elle doit répondre à **un besoin de compensation du handicap**.
- **Adjonctions ou options prises en charge sur devis dans un délai maximal de 2 mois** : les adjonctions ou options aux fauteuils très spécifiques qui ne sont pas listées dans la nomenclature peuvent être remboursées sur devis, après demande d'accord préalable auprès de l'Assurance maladie.

L'organisme de santé dispose d'un **délai maximal de 2 mois** pour répondre. Si aucune réponse n'est donnée dans ce délai, le silence vaut accord.

- **Guichet unique** : l'Assurance maladie centralisera les demandes, ce qui permet un « accès direct » à la prise en charge. Elle couvrira l'ensemble des besoins conformes aux normes et dispense ainsi l'usager de recourir à d'autres aides financières en cas de dépassement de tarif. L'entrée unique permettra aussi de réduire les délais de traitement des demandes.
- **Prise en charge de tous les modèles** : le réforme inclut désormais des modèles spécifiques et des fauteuils dédiés à la pratique sportive. Tous les véhicules pour personnes en situation de handicap (VPH) sont ainsi concernés, dès lors qu'il y a une prescription « valable, établie par un professionnel de santé formé, qui identifie et valide un besoin de compensation du handicap ». Pour bénéficier de la prise en charge intégrale, le matériel prescrit doit respecter les exigences techniques minimales décrites dans la nomenclature établie par arrêté.
- **Pas d'avance de frais** : les bénéficiaires n'auront pas à avancer les fonds pour l'achat du matériel ; la prise en charge est effectuée directement sur demande auprès de l'Assurance maladie, sans avance de frais lorsque les professionnels sont conventionnés.
- **Établissement d'un prix limite de vente** : afin d'encadrer la facturation, la réforme fixe un prix limite de vente défini dans un avis. Il s'agit du montant maximal que le distributeur peut facturer pour le produit en vue d'un remboursement par l'Assurance maladie. Il permet de garantir l'absence de reste à charge pour l'usager, en évitant que les distributeurs facturent des montants supérieurs aux tarifs négociés. Le devis devra mentionner explicitement ce prix pour chaque élément remboursé.

La réforme prévoit aussi la mise en place d'un comité de pilotage placé sous l'autorité du ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap. Composé d'associations d'usagers, de fabricants, de professionnels de santé et de distributeurs, il sera chargé de suivre sa mise en place et les adaptations nécessaires.

Prise en charge pour les fauteuils de sport, remboursement des frais de réparation d'un fauteuil, règles en cas de location ou de renouvellement... Une FAQ du ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées répond à toutes les questions que vous vous posez sur la réforme de la prise en charge des fauteuils roulants.

À noter

Jusqu'à maintenant, l'Assurance maladie prenait en charge partiellement les fauteuils roulants, notamment les modèles correspondant à des besoins spécifiques. Les usagers étaient contraints de mobiliser différents modes de financement en complément de la prise en charge de la Sécurité sociale (complémentaires santé, aides des maisons départementales des personnes handicapées-MDPH, ou des collectivités territoriales), avec un reste à charge souvent conséquent.

À savoir

Environ 1,1 million de personnes utilisent un fauteuil roulant au quotidien pour compenser une limitation de leur mobilité.

Voir aussi

- [Handicap : allocations \(AAH, AEEH\) et aides](#)
Service-Public.fr
- [Je suis en situation de handicap](#)
Service-Public.fr
- [Auto-écoles : où se former quand on est en situation de handicap ?](#)
Service-Public.fr
- [FAQ : réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants](#)
Ministère chargé de la santé
- [Réforme de la prise en charge intégrale des fauteuils roulants](#)
Ministère chargé de la santé
- [Loi handicap : où en est-on, 20 ans après ?](#)
Vie-publique.fr
- [Proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'assurance maladie](#)
Vie-publique.fr

HUMOUR

« Docteur, rien ne va dans ma vie . Je ne cesse de tout remettre à plus tard. »

« Alors, revenez plutôt me voir demain. »

Benoît : »Mon père a une drôle de mémoire. »

Annabelle : « Pourquoi, il oublie tout ? »

Benoît : « Non, au contraire, il se souvient de tout! »

Un petit garçon rentre chez lui un soir et dit à sa mère :

« Maman, maman, tout le monde dit que j'ai de très grandes oreilles ! »

« Mais non, mon lapin... »

« Qui était le père de Jésus ? »

Un enfant répond « Joseph ». Un autre répond « Dieu ». Quant à un troisième : « Joseph était le père normal. »

« Comment cela ? »

« Parce que c'est lui qui faisait les courses. »

Lucie raconte les noces de Cana à sa façon : « Et, c'est alors qu'à la vue de notre Seigneur Jésus, l'eau fut émue, intimidée, troublée devant tant d'honneur de se trouver face au Messie, elle rougit et se transforma en vin. »

Un copain demande à son autre copain : « Comment ça va dans ton premier logement ? »

« Les locataires d'au-dessus sont impossibles. Hier, ils ont frappé du pied sur le plancher pendant au moins une heure ! »

« Il t'ont réveillé ? »

« Non, heureusement à cette heure-là, je jouais de la trompette. »

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ?
La pioche a un manche. Le pull a deux manches et la semaine a dimanche.

Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ?

Si je prenais le temps de te l'expliquer,
il faudrait une éternité pour que tu la comprennes.

Envoyées par Bernard, François, Michel, Raymond DEVOS et Jean

**BULLETIN TRIMESTRIEL
DU DIOCÈSE d'AIRE ET DAX**

59^e année N° 236 décembre 2025

< REGARD >
102 Avenue Francis Planté, 40100 Dax

Participation aux frais de l'édition : 12€
Adhésion : 6€
ou les deux : 18€

Je fais une contribution exceptionnelle de €

« Je renouvelle mon abonnement en avril de chaque année. »

Bulletin de Participation aux frais de l'édition

NOM :

.....

PRÉNOM :

.....

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL : VILLE :

Ci-joint mon bulletin rempli + mon chèque à l'ordre
de « FCPMH REGARD »
d'un montant de : € euros.

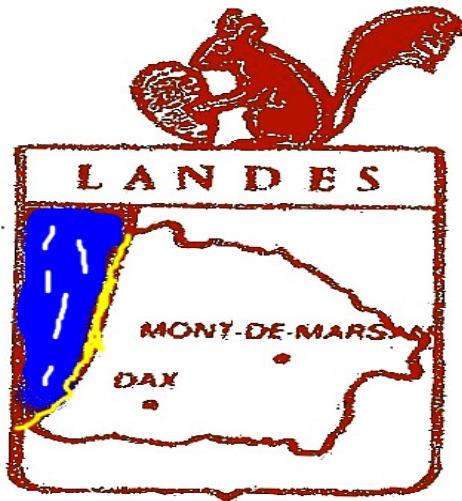
**Que j'adresse à : Diacre Jean MORA ,« REGARD »
208, Rue du Bousquet 40260 CASTETS**

Accompagnateur spirituel : Jean MORA
208 rue du Bousquet 40260 CASTETS
jean.mora0925@orange.fr tél : 06 75 90 78 03

Président : Philippe PILLON
13 Impasse des Ortolans 40550 LÉON
phil35850@gmail.com tél : 06 95 74 37 80

Relecture : Bernadette RIGAUX MASSOU
Appartement 50 Bâtiment B 6 Avenue Napoléon 1^{er}
40990 SAINT PAUL LES DAX

Mise en page REGARD : Alain LEGEAY
78 impasse des Sablons 40170 Lit et Mixe
alainlegeay@orange.fr tél : 06 85 34 01 07



<https://fraternitechretienne.diocese40.fr/>

fraternitefcpmh40@orange.fr

Fraternité Chrétienne Des Personnes Malades et Handicapées
102 Avenue Francis Planté
40100 DAX

*Directeur de la publication : le Diacre Jean MORA
Dépôt légal décembre 2025 / CPPAP : 0329 G 88850*

Édité et imprimé par nos soins